DLP-7-5-90 13559



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES® "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD
ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

------------ BULLETIN TECHNIQUE N° 7 ------------ N° ISSN e0763-7314-----

VENDREDI 27 AVRIL 1990

* BLE D'HIVER : RAISONNEZ UN RENOUVELLEMENT EVENTUEL DE LA PROTECTION.

* MAIS-TOURNESOL : SURVEILLEZ LES VERS GRIS

* MAIS : CONSERVEZ LE DEPLIANT AGPM-SPV.

BLE D'HIVER

Stades atteints : du gonflement à la pleine épiaison

Blés grêlés : les parcelles qui ont eu à souffrir de chutes de grêle nécessitent une protection anti-fongique si elles n'ont pas été traitées depuis le 10 avril, de façon à préserver à tout prix une feuille verte jusqu'à la maturation.

Situation sanitaire-Prévisions

ROUILLE BRUNE

Fréquente, son évolution a été freinée par les températures assez basses de ces trois dernières semaines. Dans nos essais, (un blé dur en pleine épiaison en nord-Médoc et un blé Thesée prêt à épier dans l'Entre-Deux-Mers) les témoins non traités sont touchés au niveau de la deuxième feuille (F2). Quelques rares pustules sont visible sur F1.

Une évolution conséquente est prévue en première décade de mai.

OIDIUM

Quasiment généralisé sur gaines, même en parcelles traitées, il évolue parfois sur les F3 et les F2 des parcelles non traitées.

SEPTORIOSE

Encore peu fréquente, elle trouve depuis trois semaines des conditions de contamination favorables sur des feuilles basses,mais avec de longues incubations du fait des basses températures.

P 12

Préconisations

1 - Parcelles non traitées : traitement polyvalent impératif. Il n'est cependant pas exclu d'observer à la mi-mai des sorties de pustules de rouille malgré cette intervention (incubation actuellement en cours).

2 - Parcelles traitées de fin mars au 10 avril : renouvellement impératif pour les parcelles à potentiel de rendement supérieur à 65 q/ha (fongicide polyvalent). Ce second traitement peut être retardé à fin avril-début mai si le premier a été effectué avec un fongicide à longue persistance d'action. Il n'est pas utile d'effectuer ce renouvellement si la parcelle a atteint le stade "début floraison (premières étamines visibles)".

3 - Parcelles traitées du 10 au 20 avril : attendre. Dans nos essais elles sont en parfait état, mis à part la persistance d'oïdium sur les gaines.

REMARQUES : si, malgré nos conseils d'attendre le 15-20 mars, certains ont traité contre l'oïdium début mars, à pleine dose homologuée espérons le !, ils ont dû renouveler la protection fin mars-début avril et se retrouvent dans le cas n° 2 ci-dessus. Malheureusement, ils auront dû traiter 3 fois ...

NE SOUS- DOSEZ PAS VOS FONGICIDES A BASE DE FENPROPIMORPHE OU DE TRIAZOLES

MAIS-TOURNESOL

Les parcelles semées avant le 15 avril en zones favorables aux noctuelles terricoles : Bordures de Gironde, Bec d'Ambès, Marais du Blayais, Vallées de la Garonne, Dordogne , Néracais, Chalosse, Marais d'Orx, Bassin de l'Adour et Vallées des Gaves, ont pu recevoir des pontes de noctuelles *Scotia segetum* et *Scotia ipsilon*. Notre piégeage indique en effet des arrivées migratoires de *S. ypsilon* en milieu de mois, et un premier vol de *S. segetum* commencé vers le 10/4.

Rappelons qu'une surveillance assidue des jeunes maïs entre la levée et le stade "5 feuilles", et des jeunes tournesols entre la levée et le stade "4 paires de feuilles", est nécessaire afin de détecter au plus tôt un début d'attaque de vers gris. Un traitement est nécessaire si :

- au stade 1 à 2 feuilles, si le pourcentage de pieds attaqués dépasse une valeur égale au prix du traitement en Francs divisé par 250.

- au stade 3 à 4 feuilles, le pourcentage de pieds attaqués dépasse une valeur égale au prix du traitement divisé par 380 .

(chiffres valables pour des larves jeunes et un potentiel de rendement de 100 q/ha payé à 100 F/q).

Une intervention éventuelle, à l'aide d'un insecticide porté dans le dépliant ci-joint, sera effectuée au plus tôt après détection de l'attaque, à au moins 300 l de bouillie/ha et après 18 H.

PROTECTION DU MAÏS

ÉDITION 1990

mauvaises herbes
maladies
ravageurs

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tél. 45 84 13 13

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, boulevard Tourasse, 64000 Pau, Tél. 59 30 69 77

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA



agpm

RAVAGEURS

Désinfection du sol

Matière active	Dose P.C. par ha	Produit commercial	Taupins	Scutigerelles	Oscinie	Tenue à la Biod.(1)	Observations
EN PLEIN							
Lindane (2)	1,5 kg m.a.	*Nombreux*					8-10 j. avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane (2)	5 l.	Krégan Lorsban L 16					pré-semis incorporé
Lindane + Diazinon (2)	8 l.	Deucalion, lulex		•			pré-semis incorporé
Parathion-éthyl	5000 g m.a.	*Nombreux*					
EN LOCALISATION							
Aldicarbe + Lindane	15 kg	Témik M					Autorisé sur nématodes
Bendiocarbe	10 kg	Garvox 3 G					
Benfuracarbe	7 kg	Oncol S					
Carbofuran (3)	12 kg	*Nombreux*					
Carbofuran + Isophenphos	12 kg	Carma		•			
Carbosulfan	7,5 kg	Marshal fort	*				
Chlorméphos	6,2 kg	Dotan					
Chlorpyriphos-éthyl	10 kg	Dursban 5 G					
Fonofos	7 kg	Dyfonate 5 G					
Furathiocarbe	12 kg	Deltanet					
Phorate	12 kg	Geophos 5 G		•			
Phoxime	12 kg	Volaton 5					
Terbuphos	8 kg	Counter plus					

(1) Tenue à la biodégradation : risque d'efficacité insuffisante des carbamates dans les monocultures en sol riche en matière organique du Sud-Ouest (Landes, Pyrénées-Atlantiques) et de Limagne, dans le cas d'utilisation répétée depuis de nombreuses années.
(2) Lindane : étude en cours sur son manque d'efficacité ponctuel dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.
(3) Attention à la formulation des nouveaux produits.

Vers gris

- **Pulvérisation :** au crépuscule avec au moins 800 l d'eau/ha
- **Appâts :** résultats irréguliers

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose P.C./ha	Produit commercial	Dose P.C. son : 50 kg/ha
Acéphate	Orthene 50	1,8 kg	Orthene 50	4,8 g/kg de son
Alphaméthrine	Fastac	0,2 l		
Chlorpyriphos			Dursban appât	50 kg/ha
Cyperméthrine	*Nombreux*	30g m.a.	*Nombreux*	0,3 g m.a./kg de son
λ - Cyalothrine	Karate	0,15 l		
Cyfluthrine	Baythroïd	0,3 l		
Deltaméthrine	Decis CE	0,3 l		
Endosulfan + Parathion			Drifène AP Ekadrine	8 ml/kg de son
Esfenvalerate	Sumi-alpha	0,4 l		
Lindane			Appâts au son Appâts formulés	4 g m.a./kg de son 30 à 50 kg/ha
Perméthrine	Ambush Perthrine	0,2 kg	Ambush, Perthrine	2 ml/kg de son
Phoxime			Volaton 5	75 kg/ha

Acariens

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
Hexythiazox	Cesar	0,25 kg		Utiliser uniquement en préventif

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — * à confirmer — • manque d'information

Pyrale

Formulation	Matière active	Produit commercial		Dose P.C./ha	Efficacité
PRODUIT BIOLOGIQUE					
	Trichogrammes	Pyratyp, TR16		200 cap./ha	
PRODUITS CHIMIQUES					
Granulés	*Bifenthrine*	Talstar MG		25 kg	
Granulés	*Chlorpyriphos-éthyl*	Dursban 1,5 G		25 kg	
Granulés	*Cyperméthrine*	Ripcord G, Sherpa 2 G		25 kg	
Granulés	*Deltaméthrine*	Decis MG2		25 kg	
Granulés	*Fénitrothion*	Dotix		25 kg	
Granulés	*Parathion-éthyl*	Kriss 2,5 G		25 kg	
Granulés	*Perméthrine*	Granador, Perthrine MG		25 kg	
Granulés	*Phoxime*	Volaton 2,5		25 kg	
Liquides	*Alphaméthrine*	Fastac		0,6 l	
Liquides	*Bifenthrine*	Talstar		0,2 l	
Liquides	*λ - Cyalothrine*	Karaté		0,4 l	
Liquides	*Cyfluthrine*	Baythroïd		0,8 l	
Liquides	*Cyperméthrine*	*Nombreux*		75 g m.a.	
Liquides	*Deltaméthrine*	Decis CE (1)		0,8 l	
Liquides	*Fenvalérate*	Sumicidin 10 (2)		1,5 l	
Liquides	*Tralométhrine*	Tracker		0,28 l	

Risque de pullulation de pucerons — (1) 0,8 l en traitement précoce, 0,5 l en traitement classique — (2) Bonne eficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.

Pucerons

Matière active	Produit commercial	Efficacité
TRAITEMENT PRÉCOCE		
Alphaméthrine	Fastac	
Bifenthrine	Talstar	•
λ - Cyalothrine	Karate	•
Cyfluthrine	Baythroïd	•
Cyperméthrine	*Nombreux*	•
Deltaméthrine	Decis CE	
Esfenvalérate	Sumi-alpha	•
Fenvalérate	Sumicidin 10	
Fluvalinate	Mavrik	•
Phosalone	Zolone FLO	•
Pyrimicarbe	Pirimor G faible rémanence	
Endosulfan + Thiométon	Serk	•
TRAITEMENT TARDIF		
Pyrimicarbe	Pirimor G	

La dose est fonction du stade du maïs. Ne pas utiliser de mouillants. Pour un choix adapté, consultez l'AGPM ou le S.P.V.

Sésamie

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
1er VOL				
Deltaméthrine	Decis CE	0,4 l		2 applications nécessaires
Diflubenzuron	Dimilin	0,5 kg		
Fenvalérate	Sumicidin 10	0,75 l		
2e VOL				
Deltaméthrine	Decis CE	0,8 l		1 seule application
Diflubenzuron	Dimilin	0,5 kg		
Fenvalérate	Sumicidin 10	1,5 l		
Perméthrine	Perthrine MG	25 kg		

MAUVAISES HERBES

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol. Pour les produits appliqués en post-semis, l'efficacité du traitement ne sera bonne que si la pluviométrie est suffisaante.

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Epoque de traitement: pré-semis	Epoque de traitement: post-semis pré-levée	Efficacité sur les graminées estivales: Panics	Sétaires	Digitaires	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action secondaire sur dicotylédones résistantes aux triazines: Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouées
Alachlore	Lasso 15 granulé Lasso (1)	17 à 30 kg 4 à 7 l										
Alachlore + Atrazine	Lasso GD liquide Lasso GD	6 à 10 l 25 à 40 kg										
Atrazine	*Nombreux*	1000/1500 g m.a.										
Atrazine + Cyanazine	Bellater extra fluide (2)	3 à 7 l										
EPTC	Capsolane (1) (3) (4)	8 à 14 l										
Vernolate	Surpass 4 s (1) (3) (4)	7 à 11 l										
Métolachlor	Duelor (1)	2 à 3 l										
Métolachlor + Atrazine	Primextra autosuspensible Primextra 15 microsec	4,5 à 10 l 15 à 33 kg										
Simazine + Atrazine	*Nombreux* (2)	3 à 7 l										
Pendiméthalin + Atrazine	Tazastomp C (2) (3) (5)	4 à 5 kg										

Observations

(1) Ajouter de l'atrazine à sa dose habituelle pour détruire les dicotylédones.

(2) Inefficace si plus de 5 % de matière organique.

(3) Freine le développement surproductions de semences.

(4) Incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation.

(5) Risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux, filtrant et semis mal recouvert.

Désherbage après la levée

• Graminées (1 à 2 f. max.) + dicotylédones résistantes

Matière active	Produit commercial	Sélectivité	Dose P.C./ha	Efficacité sur les graminées estivales: Panics	Sétaires	Digitaires	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action sur dicotylédones résistantes aux triazines: Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouées
Alachlore + Atrazine + Pyridate	Tristar		8 à 10 kg								

Complément nécessaire à un traitement de pré-levée

• Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active	Produit commercial	Sélect.	Dose P.C./ha	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade optimum des adventices: Morelle		Chénopode		Amaranthe		Renouées	
Bentazone + huile	Basagran + huile (1)		3 l + huile	aucun		1 à 5 f.		1 à 5 f.		1 à 5 f.		1 à 4 f.
Bentazone + Atrazine	Laddok		4 l	aucun		1 à 5 f.		1 à 5 f.		1 à 5 f.		1 à 5 f.
Bromoxynil phénol	*Nombreux* (2)		2,4 l	6 f.		1 à 8 f.		1 à 8 f.		1 à 5 f.		1 à 5 f.
Dinoterbe	Herbogil (3)		3 l	4 f.		1 à 5 f.		1 à 5 f.				1 à 3 f.
Pyridate	Lentagran PM		2 kg	aucun		1 à 12 f.		1 à 8 f.		1 à 10 f.		
	Lentagran EC (4)		2 l	aucun		1 à 12 f.		1 à 8 f.		1 à 10 f.		
Pyridate + Clopyralid	Pyron		1,5 l	aucun		1 à 12 f.		1 à 8 f.		1 à 10 f.		
Bromoxynil phénol + Dicamba	Taquilan		2 l	6 f.		1 à 6 f.		1 à 6 f.		1 à 6 f.	*	1 à 6 f.
Bromoxynil phénol + Pyridate	Bropyr	*	2 kg	8 f.	*	1 à 8 f.	*	1 à 8 f.	*	1 à 8 f.	●	1 à 4 f.
Pyridate + Thifensulfuron-methyl	Binex M	(5)	1,5 kg	8 f.		1 à 6 f.		1 à 5 f.		1 à 6 f.	*	1 à 4 f.

(1) Dose d'huile voir préconisation fabricant - (2) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps "poussant" - (3) Utilisable à 6 l/ha associé à la dose habituelle d'atrazine en post-semis, prélevée du maïs dans les régions à printemps pluvieux sur chénopode et morelle - (4) Avec la formulation liquide des cas de brûlures et de tassement de végétation dont les conséquences demandent à être connues expérimentalement, ont été observés en 1988 - (5) Ne pas utiliser sur variétés FULVIA et FURIO.

• Graminées estivales mal contrôlées en pré-levée

Levée à 5 feuilles du maïs	**Traitement en plein** - Atrazine + huile (3 l + 3 l) Peu efficace sur digitaires. - Atrazine + Lentagran P.M. (2 l + 2 kg) sur graminées au stade 2 feuilles. - Atrazine + Pyron (2 l + 1,5 l)
40 à 50 cm du maïs	**Traitement en dirigé** - Amétryne + huile (2,5 l + 5 l) - Terbutryne + huile (4 l + 5 l) - Paraquat (3 l) (a)

(a) Seul recours en cas de graminées résistantes aux triazines.

• Plantes vivaces

Matière active	Produit commercial	Sélect.	Dose P.C./ha et stade d'application	Adventices
Clopyralid + huile	Lontrel SF 100 ou Lontryx 200 + huile		(1,5 l ou 0,7 l) + 3 l post levée des adventices	Chardon, laiteron, renouées
2,4 D	*Nombreux*		0,7 l à 1 l m.a. (1)	Liseron, chardon, rumex
Dicamba	Banvel 4 S (2)		0,6 l levée à 6 f. du maïs si tm > 10°C et tMax. < 25°C	Liseron, chardon, rumex
Fluroxypir	Starane 200 (3)		1 l levée à 6 f. du maïs si tm> 10°C et tMax. < 25°C	Liseron, rumex, ronces
Glufosinate - ammonium	Basta LS (4)		3 à 5 l	Prêle des champs

Observations

(1) Traitement en dirigé uniquement.

(2) Traitement en dirigé (avec des pendillards) à 0,6 l. à partir de 50 cm de hauteur du maïs.

(3) Traitement en dirigé (0,5 l. à 1,25 l.) à partir de 50 cm de hauteur du maïs.

(4) Traitement en dirigé à n'utiliser qu'avec des caches totaux. Efficacité irrégulière.

MALADIES

Charbon des inflorescences

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
Captane + Flutriafol + Anthraquinone	Stylor C	0,4 kg/quintal		Traitement des semences

Helminthosporiose

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
Flusilazol + Carbendazime	Punch C	0,8 l (1)		Très bonne rémanence
Flutriafol + Chlorothalonil	Impact TX	2,5 l		

(1) La dose de 0,5 l. peut être conseillée en traitement avant floraison.

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — traitement possible — * à confirmer — ● manque d'information — ou / ou irrégulier